

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: CONVENTION (N°665) DE MISE A DISPOSITION, A TITRE GRATUIT, DES SALLES, POLE DOCUMENTAIRE, AILEY, BERLIOZ ET BOUQUET, A L'ASSOCIATION AMICALE DU PERSONNEL TERRITORIAL DE LA VILLE DE VINCENNES

DÉCISION N° DM-20-206 EN DATE DU 08 SEPTEMBRE 2020

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association « Amicale du personnel territorial de la ville de Vincennes » représentée par Madame Annie QUEMENER, en qualité de présidente, et domiciliée, 142 rue de Fontenay, 94300 Vincennes, afin d'organiser des répétitions au Pôle documentaire de la chorale du personnel municipal, les mardis de 12 h 30 à 13 h 30 du 8 septembre 2020 au 29 juin 2021 ; des séances de yoga en salle Ailey réservées au personnel municipal, les mardis de 12 h 30 à 13 h 30 du 8 septembre 2020 au 29 juin 2021, et les vendredis de 12 h 15 à 13 h 15 du 11 septembre 2020 au 2 juillet 2021 (sauf jours fériés et vacances scolaires); des séances de sophrologie réservées au personnel municipal , en salle Berlioz, le jeudi 17 septembre 2020 et en salle Bouquet, les 15 octobre, 19 novembre et 17 décembre 2020, et les 14 janvier, 11 février, 11 mars, 15 avril, 20 mai et 17 juin 2021 de 12 h 30 à 13 h 30 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

DÉCIDE

DE SIGNER avec l'Association « Amicale du personnel territorial de la ville de Vincennes » représentée par Madame Annie QUEMENER, en qualité de présidente, et domiciliée, 142 rue de Fontenay, 94300 Vincennes, une convention de location de salles, afin d'organiser des répétitions au Pôle documentaire de la chorale du personnel municipal, les mardis de 12 h 30 à 13 h 30 du 8 septembre 2020 au 29 juin 2021 ; des séances de yoga en salle Ailey réservées au personnel municipal, les mardis de 12 h 30 à 13 h 30 du 8 septembre 2020 au 29 juin 2021, et les vendredis de 12 h 15 à 13 h 15 du 11 septembre 2020 au 2 juillet 2021 (sauf jours fériés et vacances scolaires); des séances de sophrologie réservées au personnel municipal , en salle Berlioz, le jeudi 17 septembre 2020 et en salle Bouquet, les 15 octobre, 19 novembre et 17 décembre 2020, et les 14 janvier, 11 février, 11 mars, 15 avril, 20 mai et 17 juin 2021 de 12 h 30 à 13 h 30 ;

LA GRATUITÉ de la mise à disposition.

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20200908-Imc1H7612H1-AR Date de réception en Préfecture : 08/09/2020

Date de Publication : 08/09/2020

Pour extrait conforme, L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20200908-lmc1H7612H1-AR Date de réception en Préfecture : 08/09/2020

Date de Publication : 08/09/2020